

S. E. P.

Société d'étude des questions de personnel  
section neuchâteloise

---

Procès-verbal de la séance de lundi 30 septembre 1963  
à 20h15 au Restaurant Beau-Rivage à Neuchâtel

\* \* \*

"Le rôle du chef du personnel dans l'entreprise  
et l'organisation de son service"

M. Marguet, président de la S.E.P., ouvre la séance et donne la parole à M. Hervé Giovannoni, chef du personnel des Usines Paillard de Ste-Croix et Orbe, qui nous entretient de la fonction du chef du personnel. Il la définit dans ses grandes lignes comme suit :

- Le chef du personnel a pour mission de traiter de toutes les questions se rapportant au personnel d'entreprise au point de vue économique, social et psychologique
- Il doit être en contact avec l'extérieur en vue de se tenir au courant de toutes les réalisations du domaine social et en matière de gestion de personnel
- Il se guidera, dans son activité, sur une politique de personnel bien définie et cohérente. Au besoin, il établira lui-même cette politique qu'il discutera et fera admettre par la direction.

Activités

- Détermination des besoins en personnel d'entente avec les responsables des départements intéressés
- Recherche, sélection et engagement du personnel
- Formation et instruction du personnel et des cadres
- Mutations et promotions
- Accueil des nouveaux et information
- Rémunération et classification des postes de travail
- Qualification du personnel
- Entretiens avec le personnel
- Relations avec les représentants du personnel (Commission ouvrière, syndicat)
- Prévention des accidents
- Développement des oeuvres sociales (fonds de prévoyance, prêts, secours, transports, logements, assurances)
- Disposition à prendre en cas de licenciement ou de retraite
- Respect des dispositions légales et des conventions prises avec les syndicats.

Pour l'accomplissement de sa tâche, le chef du personnel est souvent secondé par un ou plusieurs employés et on parle alors du service du personnel. Il peut être constitué de diverses façons, selon l'importance de l'effectif et de l'organisation de l'entreprise.

